



Votre plus Fidèle et Dévoué transporteur

VFD, entreprise centenaire du transport routier de voyageurs par autocars, exploite principalement des lignes interurbaines en Isère et Rhône.

Les salariés qui la composent sont principalement réparties sur les centres de Crolles, Vizille, Bourg d'Oisans, Saint Egrève, Villard de Lans, Voiron, Vénissieux et Pont-Evêque.

Les équipes terrain et support, partagent au quotidien le rythme et l'enthousiasme du développement de VFD.

Conducteur H/F

Garant de l'image de l'entreprise, le conducteur-receveur est un véritable professionnel de conduite. Il transporte les voyageurs dans les meilleures conditions de confort et de sécurité pour faire de leurs trajets, un moment agréable.

professionnel
concentration
punctualité
responsabilités
autonomie
bonne présence
courtoisie
concentration
vigilance
qualité relationnelle
contact
rigueur
concentration
punctualité
professionnel
responsabilités
bonne présence
autonomie
bonne présence
concentration

Contrat périodes scolaires

Etre embauché en CPS (Contrat Périodes Scolaires) vous permet de **travailler seulement durant les jours d'ouverture des établissements scolaires.**

En dehors des périodes d'activité au sein de VFD, vous avez la possibilité d'exercer une activité similaire ou distincte.

Le contrat de travail CPS est un CDI, contrat à durée indéterminée, formalisant notamment la durée annuelle minimale contractuelle de travail et la répartition des heures de travail dans les périodes travaillées.

Ce contrat vous assure

- 16 semaines de vacances
- 550 heures de travail/an mini
- 180 jours de travail/an mini

Conditions de travail

- Horaires variables.
- Planning à la quatorzaine.
- 13^{ème} mois après 1 an d'ancienneté.
- Mutuelle individuelle prise en charge à 100%.
- Comité d'entreprise (tickets cinéma, forfaits ski).
- Parcours d'accueil et d'intégration, formation.

Prérequis et profil

- Titulaire du Permis D et FIMO / FCO voyageurs. Le candidat au poste de conducteur-receveur H/F CPS peut également bénéficier d'une formation en partenariat avec Pôle emploi et ou via un titre professionnel.
- Contrôler et encaisser les titres de transport.
- Préparer le véhicule, repérer le parcours.
- Vous êtes autonome, faites preuve de réactivité et avez le sens de la communication.

Plus d'infos : Référence de l'offre à rappeler 2018CPSVFD-M
candidature@vfd.fr - www.vfd.fr